## **CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Lundi 26 juin 2017

ORDRE DU JOUR

Point n° 1: Installation d'un nouveau Conseiller communautaire titulaire et d'un nouveau

Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Amanvillers.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 2: Election d'un membre du Bureau.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 3: Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques et divers

organismes.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 4 : Extension des délégations du Conseil au Président.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

<u>Point n° 5</u> : **Modification du règlement intérieur de Metz Métropole.** 

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 6 : Rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics

Locaux pour l'année 2016.

Rapporteur : Monsieur Alain CHAPELAIN

Point n° 7 : Prise de la délégation des aides à la pierre.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 8: Programme Local de l'Habitat (PLH) de Metz Métropole : approbation du

projet de modification simplifiée, engagement de la procédure d'élaboration du nouveau PLH et sollicitation de la prorogation du PLH pour deux ans.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Point n° 9 : Modification des tarifs de prestations de service rendu en matière de collecte

et traitement des déchets assimilés aux déchets ménagers.

Rapporteur: Monsieur François HENRION

Point n° 10 : Adhésion de Metz Métropole au futur syndicat mixte "Moselle aval".

Rapporteur: Monsieur Joël STROZYNA

Point n° 11: Approbation des comptes de gestion 2016.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 12 : Compte administratif 2016.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 13 : Affectation du résultat 2016.

Rapporteur: Monsieur Thierry HORY

Point n° 14 : **Décision modificative n°1-2017.** 

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 15 : Clôture du budget annexe "OM - Déchets Val Saint-Pierre".

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Point n° 16: Fonds de concours 2017: Attribution - affectation - modification du règlement

d'attribution.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 17 : Communication des délibérations prises par le Bureau.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Point n° 18 : Communication des décisions.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Points divers.